

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

DINAN AGGLOMÉRATION PLAN D' ACTIONS 2022-2023

Rappel chronologique : le conseil communautaire de Dinan Agglomération a validé

- La création du PAT en 2017.
- La poursuite de ce PAT en y ajoutant des actions sur l'agriculture en 2019.
- La candidature au plan de relance et à la labellisation du PAT en 2021.

Le plan d'actions PAT 2022-2023 présenté ci-après résulte :

- De l'expérience acquise au cours des années 2017-2021.
- Des résultats de l'évaluation externe conduite fin 2021.
- Du processus de concertation avec les partenaires et le groupe de travail Agri-Alim de la commission Développement.
- Des moyens alloués en 2022 et 2023 (en hausse – plan de relance)
- De quelques objectifs « supra territoire » :
 - Europe : 25% de terres Bio en 2030 (contre 8,5% actuellement en UE).
(Dinan Agglomération : 4,1% en 2019)
 - France : 50% de denrées alimentaire durables ou de qualité dont 20% de Bio en 2022 dans les établissements de restauration collective avec obligation d'affichage dès 2020.
(Dinan Agglomération : 32% dont 19% AB en 2020)
 - Région Bretagne : 1000 installations en agriculture par an d'ici 2026.
(Dinan Agglomération : 80 départs pour 40 installations en 2019)
 - SDAGE Loire-Bretagne : 100% des masses d'eau en bon état écologique en 2027
(Dinan Agglomération 2017 : 10%)

PLAN D' ACTIONS 2022-2023 DU PAT

Objectifs :

- 100% des établissements de restauration collective du territoire (ERC) publient leurs données sur ma-cantine.gouv.beta.fr et 50% des ERC du bloc communal atteignent ou dépassent les objectifs EGAlim en 2022.
- 1 installation pour 1 transmission agricole sur le territoire

ACCOMPAGNER LA RESTAURATION COLLECTIVE VERS LA LOI EGALIM (ARTICLE 24)

Mieux connaître les 150 établissements de restauration collective du territoire (ERC).
Sensibiliser les décideurs pour la montée en capacité des ERC (équipement informatique, formation des équipes...) et les accompagner individuellement en fonction des demandes.
Organiser des sessions de formation pour les cuisiniers, les gestionnaires et les décideurs.
Décrire et partager les expériences des ERC. Organiser des temps d'échanges entre ERC.
Organiser des actions spécifiques sur les denrées halieutiques (projet « de la mer à l'assiette »).
Organiser des actions spécifiques sur la réduction du gaspillage alimentaire en EHPAD notamment.

Elaborer un annuaire des ressources sur le territoire (diététiciennes, formateurs etc.).

Mettre à jour le catalogue des producteurs locaux.

Organiser le forum annuel d'échanges entre producteurs et ERC.

Encourager les solutions mutualisées de commande et de livraison :

Accompagnement de la démarche de colivraison portée par Coclicaux.

Suivi de l'étude logistique de la Ville de Dinan.

Accompagnement des acheteurs et producteurs au cas pas cas.

Etudier l'opportunité d'adhérer à la SCIC Terre de Sources.

Poursuivre le suivi annuel sur l'origine et la qualité des denrées alimentaires des ERC.

Produire les analyses individuelles et collectives de ces données.
Publier les analyses collectives et inciter à la publication des analyses individuelles.
Communiquer sur les données des établissements atteignant les objectifs EGAlim.

SENSIBILISER LES HABITANTS A UNE ALIMENTATION PLUS DURABLE

Accueillir une étape de la Maison de l'Alimentation itinérante.
Organiser un Défi Foyers A Alimentation Positive.
Etudier la possibilité de valoriser les points de vente de produits locaux via une cartographie en ligne et/ou favoriser un meilleur référencement en ligne des lieux de distribution.
Accompagner les organismes de solidarité alimentaire dans l'approvisionnement local et sous signes de qualité.

ACCOMPAGNER LA TRANSMISSION AGRICOLE

Mieux connaître les agriculteurs en voie de cessation d'activité.
Enquête annuelle auprès des agriculteurs âgés de 55 ans et plus.
Rencontres collectives avec les futurs cédants avec des témoignages.
Sensibilisation des élus municipaux.
Accompagner la cessation et la transmission d'activité.
Organisation de formation pour les futurs transmetteurs.
Etudes de différents scénarii de reprise (« champ des possibles »).
Production de vidéos sur quelques exploitations à reprendre.
Accompagner les agriculteurs en difficulté.
Appui à l'association « Solidarités Paysans ».

ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJET AGRICOLE

Mieux connaître les porteurs de projet (installation, développement, mutualisation, diversification, agritourisme ...).
Organiser un forum et rencontres collectives avec les porteurs de projet.
Tenir à jour un fichier des porteurs de projet.
Développer les liens avec les établissements de formation.
Financer des études de faisabilité de reprise d'exploitations agricoles.
Mettre en relation avec les dispositifs d'aide financière (Région, Initiative Bretagne ...).
Poursuivre l'octroi du prêt d'honneur avec Initiative Pays de Dinan.
Organiser un accompagnement collectif sur la stratégie de vente en circuits courts.
Mettre en relation avec les acheteurs de denrées alimentaires.
Mettre en relation avec les opportunités foncières.
Travailler sur des outils de préservation des unités foncières viables et d'accès au foncier agricole.
Accompagner sur les problématiques de construction en zone agricole.

SUIVRE ET ACCOMPAGNER QUELQUES FILIERES EMERGENTES

Constituer et réunir un comité d'une dizaine de membres pour chacune des filières émergentes telles que : petits ruminants ; transformation laitière ; volailles ; fruits ; légumes ; légumineuses ... afin de suivre l'évolution entre l'offre et la demande et de collectivement encourager le développement local de ces filières.

OBSERVER, EVALUER, CAPITALISER ET PARTAGER

Collecter, analyser et publier les indicateurs permettant de suivre et de comprendre l'évolution de l'agriculture et du système alimentaire, et de mesurer l'impact des politiques publiques.
Faire un bilan en mi-2023.
Organiser les rencontres (bis)annuelles Agri-Alim.
Documenter les expériences du territoire et les partager.
Participer aux réseaux régional et national des PAT et au projet ATLASS 2.
Préparer le plan d'actions 2024-2026 et son financement, en lien avec la nouvelle stratégie de la Région Bretagne.

Contacts :

Patrice GAUTIER, Vice-Président en charge de l'Agriculture et la Mer : p.gautier@dinan-agglomeration.fr
Julie BEAUCE, Chargée de mission Agriculture : j.beauce@dinan-agglomeration.fr 06.68.81.65.04
Marion BARRIER, Chargée de mission Alimentation : m.barrier@dinan-agglomeration.fr 06.62.72.93.53